Le CFFB mis à l'honneur grâce
à MARIE POPELIN, réhabilitée :

Elle fonda en 1905
le Conseil National des
Femmes Belges (CNFB)

Grâce à Marthe BOEL,
et l'émission d'un timbre en son honneur :

Elle fut Présidente du CNFB de 1936 à 1947

SOMMAIRE

Actualités CFFB

Activités 2008 ---------- p 3

Femmes au top ; enjeu fondamental de nos entreprises ---------- p 6

Manifestation en hommage à Marie Popelin ---------- p 8

Où en est la circulaire de régularisation ? ---------- p10

Le 7 mars, un timbre en l'honneur de Marthe Boël ---------- p 11

Actualités - Sections CFFB

Appel aux femmes de Wallonie ---------- p 12

Informations

La fin d'une belle histoire de femmes ---------- p 13

Clin d'œil ---------- p 13

Agenda et Cotisations (Attention : augmentation !!!) -------- p 15

ACTUALITES CFFB

Activités 2008

L'Assemblée Générale statutaire du CFFB s'est tenue le 19 février dernier à Amazone. L'occasion de faire, comme chaque année, le bilan des activités développées en 2008.

Dans le cadre de la convention passée avec l'Institut de l'Egalité entre les Hommes et les Femmes et fidèle aux objectifs de la Plate-forme de Pékin, le CFFB s'est choisi un certain nombre de priorités (économie et entreprises, éducation, monde vieillissant, immigration, pauvreté, lutte contre les violences, media, santé …) sur lesquelles se sont centrés les travaux des commissions. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'agenda de cette année fut particulièrement chargé mais aussi d'une grande richesse. Impossible de citer ici toutes les activités et initiatives prises, les présences, participations et représentations dans divers organismes et commissions extérieurs, les textes élaborés et diffusés. Pour n'en rappeler ici que quelques points forts, on retiendra que :

⇒ la commission « Femmes et entreprises » s'est notamment attachée, à l'occasion d'un colloque, à sensibiliser les dirigeants des grandes entreprises au peu de visibilité réservée aux femmes dans les assemblées et fonctions dirigeantes. Une enquête réalisée en 2008 auprès de 80 entreprises a permis aussi de déterminer les thèmes et débats du colloque de février 2009.

⇒ un autre colloque avait pour thème « Femmes, Hommes, même boulot, même salaire ? ». Les inégalités sont frappantes et les femmes souvent démunies. C'est pourquoi le CFFB a eu l'idée originale de créer une « boîte à outils », sorte de vade mecum pour celles qui sont sur le marché de l'emploi et de la diffuser à cette occasion.

⇒ outre la rédaction de rapports et recommandation, la commission « Femmes et enseignement » a réalisé une recherche sur l'intégration de la dimensions du genre dans l'enseignement pédagogique. Forte de cela, elle a interpellé les autorités.

⇒ préoccupé par la politique de régularisation des sans-papiers, le CFFB a demandé la création d'un 'bureau du genre' ayant en son sein, et en nombre suffisant, des personnes formées à cette problématique.

⇒ la commission « Femmes et monde vieillissant » a voulu pointer du doigt des sujets préoccupants tels que pensions, paupérisation, isolement moral et physique, accès aux technologies et nouveaux médias, poids des stéréotypes (catégories d'âge, vie amoureuse, projets de vie …), etc . Elle a organisé une série de débats-rencontres avec des experts, des élus, des associations de terrain, des représentants de partis, des témoins de situations concrètes.

⇒ le CFFB est membre suppléant de la Commission 'évaluation du Service des créances alimentaires

(SECAL)' et participe aux travaux de la Plate-forme associative 'Créances alimentaires'. Les engagements pris par le gouvernement (notamment le relèvement du plafond d'accès) n'ayant pas été tenus, le Conseil a interpellé le Ministre Reynders et diffusé un communiqué de presse sur cette question.

⇒ un recours en annulation a été introduit conjointement avec Vie féminine et la Ligue des Familles concernant la nouvelle loi sur le divorce. Non pas pour en remettre en cause le principe mais par crainte de voir ramenée à néant l'autonomie financière (limitation dans le temps de l'octroi d'une pension alimentaire) de certains conjoints (souvent des femmes), selon qu'ils aient été mariés avant ou après l'entrée en vigueur de la loi. Un arrêt de la Cour constitutionnelle a partiellement répondu à cette inquiétude mais d'autres questions sociales, induites par cette loi, posent toujours problème.

⇒ le CFFB a été particulièrement actif en matière de lutte contre la violence intra-familiale, au sein des plate-formes de concertation en Région Bruxelles-Capitale et en Communauté française, ainsi que dans le cadre des travaux du Cabinet de la Ministre de l'Egalité des chances, insistant notamment sur le manque cruel de structures d'accueil pour les victimes.

⇒ les médias véhiculent souvent une image stéréotypée des femmes, particulièrement dans les séquences publicitaires. Le CFFB a participé au comité de pilotage initié en cette matière par l'Institut pour l'Egalité.

⇒ la commission « Santé » s'est entourée d'expertes - dont la collaboration permettra de relancer la Ministre sur la création d'une cellule 'santé des femmes' - et a émis un avis en matière de bio-éthique sur la problématique du don ou de la commercialisation d'ovules ou de sang ombilical.

⇒ en 2008, c'est encore le CFFB qui a assuré la coordination du LEF (Lobby européen des femmes), lequel est particulièrement attentif à l'élimination des stéréotypes liés au genre et au respect de la parité f/h lors des élections européennes de juin 2009.

Du côté de nos commissions régionales :

⇒ pour son année d'installation, la commission « Synergie wallonne » a procédé à un recensement des associations, mouvements et personnalités actifs en matière d'égalité f/h en Région Wallonne et a développé un réseau d'acteurs de terrain. Elle a également mis en place un portail internet pour l'Egalité f/h en Wallonie.

⇒ la commission « Bruxelles-Capitale », centrée sur la participation des femmes à la vie publique et sur la politique de gendermainstreaming, a organisé un forum destiné à évaluer la politique régionale d'égalité f/h menée depuis 2004 et à élaborer un mémorandum en vue des élections de 2009. La commission a également participé à l'élaboration du second colloque « Les femmes bâtissent Bruxelles » sur les thèmes

du transport public, de l'aménagement de l'espace public, de la convivialité dans celui-ci et de la politique de sécurité.

Les sections locales ont, elles aussi, présenté le bilan de leurs activités pour l'année écoulée. Et celles-ci n'ont pas manqué !

A **Liège** notamment où au rythme soutenu de 1 à 2 activités par mois ont été abordés des thèmes aussi variés que l'art, l'histoire, la culture, la santé, l'environnement, la politique et la société … et ceci toujours en lien avec l'actualité. Des invités-orateurs de qualité ont apporté leur concours à ces manifestations comme Bernard Rentier, Recteur, et divers professeurs et chercheurs de l'Université de Liège, plusieurs écrivaines parmi lesquelles Françoise Lalande et Liliane Wouters, des médecins chefs de service de grands hôpitaux …

En mai la section a fêté ses 30 ans d'existence dans le cadre historique du Palais des Princes-Evêques où s'est tenue une commémoration académique suivi d'une partie festive théâtrale et musicale.

Verviers, comme toujours, a fait preuve de dynamisme et d'inventivité avec des activités culturelles, ludiques et conviviales. S'y est aussi poursuivi le travail de la commission communale consultative des femmes. La section a également entrepris une mission à la rencontre des femmes en Tunisie, dans le cadre de la Charte d'amitié qui lie la Province de Liège au Gouvernement de Sousse, et a organisé un'dîner féministe' de la Commission « Jeunes Femmes » du CFFB sur le thème « L'intégration des femmes musulmanes en Occident ». Les membres de la section se sont aussi lancées dans des 'Marches exploratoires', quartier par quartier, en vue de procéder à une évaluation critique de l'environnement en matière de sécurité.

Du côté de **Charleroi**, l'attention s'est portée sur la précarité des femmes en matière d'emploi, de formation et d'infrastructures collectives. La section participe au nouveau conseil consultatif égalité f/h et à la plate-forme violences conjugales.

Dans un contexte que l'on sait difficile, la section de **Huy** a connu un beau succès en offrant un réveillon aux démunis et aux personnes seules. Une manière douce mais combien efficace de relancer ses activités. Soutiens divers et bonnes volontés se sont manifestés, suscitant déjà de nouvelles initiatives pour l'année 2009, comme une action pour la paix le 20 mars, à Pâques la distribution de friandises et peluches aux enfants hospitalisés et accueillis dans des homes pour handicapés, la célébration de la fête des grands-parents.

ACTUALITES CFFB

Femmes au top : enjeu fondamental de la pérennité de nos entreprises

La Commission « Femmes et Entreprises » a organisé son 3ème colloque le mardi 3 février 2009 dans les locaux de la FEB. Le débat animé par Corinne Boulangier de la RTBF rassemblait *Emmanuelle Attout* (Partner, PRICEWATERHOUSE-COOPERS), *Adrienne Axler (*General Manager Western and Southern Europe, SODEXO VOUCHERS AND CARDS), *Bruno Colmant* (President, EURONEXT BRUSSELS), *Martine Durez* (Présidente du Conseil d'Administration, LA POSTE), *Axel Miller* (Former CEO, DEXIA) et *Nadine Lemaitre* (President, GDF SUEZ UNIVERSITY).

Les thèmes abordés ont été définis d'après les réponses des entreprises au questionnaire qui a été envoyé à 80 d'entre elles en septembre 2008, questionnaire destiné à faire le point quant à la situation des femmes au sein des instances dirigeantes des entreprises cinq ans après l'enquête qu'avait effectuée la Commission « Femmes et Entreprises » sur le même sujet en 2005.

L'objectif consistait à insister tout spécialement sur le rôle essentiel des femmes au top des entreprises en cette période de crise économique et financière et sur les opportunités qui s'ouvrent à elles. Avoir des femmes aux postes à responsabilités est reconnu comme un avantage concurrentiel. Si la compétence reste bien sûr le premier élément retenu par les entreprises pour choisir les candidats au plus haut poste, d'autres facteurs interviennent : les plus cités étant la diversité et la complémentarité.

La diversité amène une plus grande créativité et génère ainsi une dimension plus forte au niveau de la gestion de l'entreprise et de sa stratégie. La complémentarité permet une meilleure représentation de la clientèle et dès lors une meilleure compréhension des consommateurs.

Par rapport à l'enquête de 2005, il a été constaté une évolution positive quant à la présence des femmes au sein des Conseils d'Administration/Comités Exécutifs et des fonctions dirigeantes. Toutefois, 25% des entreprises n'ont pas de femmes au Conseil d'Administration et leur présence n'atteint que 13% au Comité exécutif.

Au cours des cinq dernières années des actions ont été prises par les entreprises pour encourager l'accès des femmes au niveau des instances dirigeantes. Parmi les plus souvent citées :

1. la mise en place d'horaires flexibles

ACTUALITES CFFB

2. un processus objectif de sélection/ promotion

la rémunération/évaluation basée sur la compétence et, à compétence égale, stimuler l'engagement des femmes.

Cependant, la réglementation sociale/ fiscale en Belgique ne favorise pas la mise en place d'actions qui renforcent l'égalité H/F. Une incitation au niveau politique s'impose afin de faciliter l'accès des H/F au travail, telle que la garde d'enfants malades à domicile qui, à l'heure actuelle, est considérée comme un avantage en nature au niveau des employés.

A la question relative à la présence des femmes au sein du Conseil d'Administration et/ou Comité de direction, si un tiers des entreprises ne se prononcent pas, toutes les autres se disent opposées à une politique de quotas. Parmi ces dernières seulement la moitié d'entre elles (soit 33%) se déclarent en faveur d'une présence féminine via des objectifs visibles et, pour certaines, mesurés.

En matière d'objectifs, très peu d'entreprises (14%) disent avoir fixé un objectif à atteindre au niveau du Conseil d'Administration mais ne mentionnent cependant pas le % à atteindre. Ce faible résultat est sans doute dû au fait que c'est le Conseil d'Administration qui devrait se prononcer et que ce sujet ne fait pas encore l'objet de débats au sein de cet organe. L'introduction dans le code de Corporate Governance d'une clause indiquant une meilleure représentation des femmes dans les organes de décision (au moins deux) serait donc nécessaire pour faire évoluer la situation.

En conclusion, le panel a émis l'idée que les femmes sont apparemment un antidote à la crise financière actuelle. Mais une seule femme ne fait pas la différence dans une réunion. A deux le processus de décision commence à changer et à partir de 30%, la performance financière est modifiée positivement. Les femmes constituent effectivement d'excellents leaders lorsque les entreprises capitalisent sur leurs points forts, à savoir l'ouverture d'esprit, le sens du consensus et l'aptitude au changement.

Manifestation en hommage à Marie Popelin

Le vendredi 6 mars était organisée dans la salle des audiences solennelles de la Cour de Cassation, une manifestation en hommage à Marie Popelin (1846-1913), première Présidente du Conseil National des Femmes Belges, première femme docteur en droit de Belgique et première femme à demander à être admise à la profession d'avocat. Ce qu'on lui refusa parce qu'elle était une femme !

On a pu y entendre les discours d'autorités du monde judiciaire et notamment du Premier Président de la Cour de cassation, les interventions d'avocates belges et étrangères qui ont fait le récit de leur propre expérience, ainsi que celles des Présidentes des Conseils des Femmes francophone et néerlandophone.

Voici le discours de notre Présidente, M.Willame-Boonen :

« Monsieur le Premier Président de la Cour de Cassation,

Messieurs les Bâtonniers,

Madame la Secrétaire d'Etat,

Mesdames, Messieurs en vos qualités et titres,

Mesdames, Messieurs,

La séance de cet après-midi en ces lieux combien prestigieux et symboliques est un somptueux cadeau pour les Conseils de Femmes qui sont enfants de Marie Popelin. C'est en effet le 30 janvier 1905 (104 ans !) que Marie Popelin imagina, créa, fonda le Conseil National des Femmes Belges dont sont issus, réalité Belge oblige, nos deux conseils.

Lorsqu'il y a cadeau, il y a remerciements et je voudrais exprimer ici à Monsieur le Premier Président de la Cour de Cassation et à Messieurs les Bâtonniers de l'Ordre français et de l'Ordre néerlandais de Bruxelles, combien cette manifestation nous touche car, indirectement, en rendant hommage à sa fondatrice, vous rendez hommage au travail souvent inaperçu mais indispensable que les conseils tentent de réaliser pour continuer à défendre dans la Belgique d'aujourd'hui les droits des femmes.

Je remercie ici particulièrement Madame Daniella Coco, cheville-ouvrière de cette manifestation avec qui j'ai eu souvent l'occasion de discuter de Marie Popelin.

Après ces remerciements, je voudrais me pencher avec vous quelques minutes sur l'actualité du combat pour l'égalité des hommes et des femmes en Belgique.

ACTUALITES CFFB

Au niveau international et même au niveau européen, il semble patent à tous que doit se poursuivre le combat des femmes. Mais chez nous ? Tout n'est-il pas gagné ?

On nous dit :

L'Egalité hommes-femmes inscrite maintenant dans notre Constitution (Article 10 bis) est-elle acquise en Belgique et à quoi pouvez-vous bien servir en 2009 ?

Permettez-moi quelques questions qui gravitent autour du travail concret de notre conseil.

Y a-t-il égalité lorsque la violence intrafamiliale touche encore une femme sur 8 en Belgique et cette assemblée doit en connaître un bout sur le sujet !

Y a-t-il égalité lorsqu'il n'y a que 3% de femmes dans les CA des sociétés cotées belges, 8% de femmes dans les CA des entreprises privées, 8% de femmes qui occupent des chaires universitaires ?

Y a-t-il égalité lorsque le salaire des femmes est encore en moyenne de 15 à 25 % moins élevé que celui des hommes ?

Y a-t-il égalité lorsque l'enseignement depuis la maternelle jusqu'à la fin du secondaire distille encore sournoisement une série de stéréotypes qui vont faire que nos filles ou

.

Au niveau de la Culture enfin, y a-t-il égalité lorsque l'on sait que les films réalisés par des femmes, à part quelques exceptions, se diffusent beaucoup moins facilement, que les artistes femmes (peintres, sculptrices) percent beaucoup plus difficilement ?

Pour lutter contre toutes ces inégalités, le Conseil des femmes se bat aujourd'hui au quotidien et essaie comme d'ailleurs une série d'associations remarquables de femmes, d'obtenir des résultats qui petit à petit feront avancer la cause dont Marie Popelin fut l'extraordinaire étendard.

Une de nos victoires récentes a été de voir le 3 décembre 2008 la Cour constitutionnelle annuler le paragraphe d'un article de la loi d'avril 2007 sur le divorce, paragraphe qui nous dérangeait particulièrement …

Je termine Mesdames, Messieurs, en vous disant à quel point notre bonheur est grand de voir acclamée enfin celle qui fut tellement caricaturée … malgré son air un peu revêche mais avec ses yeux signalant sa brillante intelligence, elle nous rappellera longtemps que comme vient de le souligner dans son dernier ouvrage, Gisèle Halimi en parlant des femmes : « Il ne faut jamais se résigner » ! »

Une plaque, commémorative a été apposée au 1er étage du Palais de Justice de Bruxelles.

Où est la circulaire de régularisation ?

L'accord de gouvernement a un an...

Communiqué de presse

Un an ! Dans quelques jours, cela fera un an que le gouvernement s'est engagé à trouver une solution à la situation insoutenable vécue par les sans-papiers. Alors que l'accord de gouvernement du 18 mars 2008 prévoyait une issue, la circulaire précisant les critères de régularisation des sans-papiers est toujours attendue. Face à cette situation, les organisations de femmes appellent le gouvernement à prendre ses responsabilités. Nous demandons, une fois de plus, que l'accord de gouvernement soit enfin suivi de faits.

« *Le Gouvernement opte pour une politique de régularisation sur une base individuelle. Le Gouvernement précisera dans une circulaire les critères de régularisation relatifs aux circonstances exceptionnelles* ». C'est par ces mots que le gouvernement avait donné aux milliers de sans-papiers l'espoir d'une régularisation de leur situation. Mais aujourd'hui, le dossier est toujours au **point mort**. Un an après, la situation est toujours aussi inacceptable, parfois grotesque, et les actes de désespoir se multiplient. Le cas du jeune Rothman Salazar, les grèves de la faim, les grues de chantier prises d'assaut, les expulsions arbitraires…

Alors que la régularisation des sans-papiers est inscrite dans la note de politique générale d'Annemie Turtelboom, Ministre de la Politique de Migration et d'Asile, nous ne pouvons que déplorer **l'absence de tout calendrier**. Encore aujourd'hui, aucune date n'est avancée pour la finalisation de la circulaire de régularisation. De plus, et c'est pour nous indispensable, nous insistons pour que les **spécificités des femmes** sans papiers soient prises en compte (charge des enfants, violences, droits bafoués dans le pays d'origine…).

Devant ce manque de volonté politique, nos organisations, qui soutiennent le combat des sans-papiers depuis le début, en appellent au gouvernement pour qu'il respecte enfin ses engagements et fasse cesser cette situation d'incertitude intolérable.

Dans leur grande majorité, les personnes qui résident sans papiers dans notre pays en soutiennent cependant l'économie et le dynamisme par leur travail. Les maintenir dans la clandestinité, c'est aussi leur dénier tout droit social et toute dignité humaine.

Les organisations signataires :

ColFen (Collectif femmes en noir contre les centres fermés et les expulsions)

CFFB (Conseil des femmes francophones de Belgique)

Femmes de Barricades

Femmes Prévoyantes Socialistes

Flora

KAV (Kristelijke Arbeiders Vrouwen)

NVR (Nederlandstalige Vrouwenraad)

Université des Femmes

Vie Féminine

ACTUALITES CFFB

Le 7 mars, un timbre à l'honneur de Marthe BOEL

A l'occasion de notre centième anniversaire en 2005, le NVR et le Conseil des Femmes avaient fait la demande à la Poste de voir encore leur association mise à l'honneur en célébrant des femmes remarquables qui les avaient dirigées.

Nous avons appris l'automne passé que deux timbres seraient émis le 7 mars 2009, (la veille du 8 mars !) à Menen (Menin en français, près d'Ypres).

L'un représenterait Lily Boeykens décédée récemment et qui fut Présidente du NVR et du CIF. L'autre représenterait Marthe Boël qui fut très longtemps Présidente du Conseil des Femmes, de ce que l'on appelait alors le Conseil National des Femmes Belges et également du CIF. Cela sur le thème général de : « Femmes Belges en action ».

Nous avons aussitôt averti les descendants de Marthe Boël qui ont décidé de faire une fête de famille à cette occasion dans le bâtiment où nous siégeons à Amazone ! Discours, film (DVD) sur Marthe Boël et émotion familiale, à tout cela le Conseil des Femmes fut associé et participa avec grand plaisir, sans parler de l'expédition à Menen pour faire oblitérer les premiers timbres. Avec les petits enfants de Marthe Boël, Yvonne et Nicolas Boël, nous avons été reçus magnifiquement par le Bourgmestre de Menen et des autorités de la Poste…

Quand vous allez acheter vos timbres, demandez ceux d'une grande dame qui a apporté une énorme dimension au Conseil !

Les timbres "Femmes belges en action" sont disponibles dans tous les bureaux de poste.

Appel aux femmes de Wallonie

A l'occasion de la Journée internationale des Femmes, la Synergie des Femmes de Wallonie du CFFB lance un Appel aux Femmes de Wallonie

Nous fêtons, ce 8 mars 2009, la Journée internationale des Femmes. Il a fallu des siècles pour que le droit à l'égalité commence à nous être reconnu.

La **Synergie des Femmes de Wallonie** (SFW) est une émanation du **Conseil des Femmes francophones de Belgique** (CFFB). Philosophiquement et politiquement pluraliste, la SFW a pour objectif de valoriser l'*empowerment* des femmes et l'égalité femmes-hommes en Wallonie, en collaboration avec toutes les parties prenantes (société civile, associations, administrations, centres de recherche, entreprises et institutions) de la Région wallonne.

Ensemble, poursuivons la défense des femmes d'ici et d'ailleurs : unissons nos efforts pour que le monde soit plus équitable, pour qu'il réponde aux besoins humains !

La SFW se positionne pour la régulation économique, pour une gestion planétaire soucieuse de laisser un héritage sain, si pas merveilleux, aux générations futures.

Dans ce sens, notre mouvement engage particulièrement **toutes les femmes de Wallonie** à bien peser les enjeux des prochaines échéances électorales. C'est moins que jamais le moment de démissionner de son droit de vote, tant pour l'Europe que pour nos instances : Communauté française Wallonie -Bruxelles et Région Wallonie.

Nous proposons aux Femmes de Wallonie de nous unir pour faire entendre ensemble les revendications prioritaires aux yeux de celles et ceux qui savent que l'égalité entre les femmes et les hommes dépend des politiques publiques avant tout : en Wallonie, en Communauté Française et au plan fédéral.

De plus, dans la mesure où les directives européennes constituent de plus en plus le socle de l'avenir des femmes des pays membres de l'Europe, nous voulons soutenir les **parlementaires européen-ne-s** qui travaillent comme nous à la construction d'une société répondant aux objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes, en même temps qu'au bien-être collectif, quelles que soient les différences d'âge et d'origine, en prenant garde aux effets pervers des politiques soi-disant neutres.

Renseignements et contacts :

La Synergie des Femmes de Wallonie, asbl, est membre actif du Conseil des Femmes francophones de Belgique. Depuis le 20 juin 2008, elle bénéficie du soutien du Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances de Région Wallonne pour l'animation du Réseau wallon pour l'Egalité des Femmes et des Hommes en Wallonie.

INFORMATIONS

La fin d'une belle histoire de femmes …

C'est celle de l'ASCAM (Association des conjoints-aidants de médecins et dentistes), membre du CFFB jusqu'à cette fin 2008.

Comme le raconte sa responsable, Annie Morsa :

« Nous avons débuté il y a plus de 20 ans en souhaitant un véritable « statut » pour les épouses-aidantes de médecins qui – pour la plupart – avaient abandonné une profession personnelle afin d'aider leur mari dans l'exercice de sa profession. En agriculture déjà, des associations d'épouses étaient actives, prônant la reconnaissance de leur travail professionnel. A notre tour, nous avons fait du lobbying avant de convaincre d'autres épouses-aidantes dans des professions aussi diverses que les métiers de la construction, de l'alimentation, etc …

Nous avons multiplié les contacts (congrès, colloques) avec d'autres pays européens, obtenu le soutien et l'aide financière de la Commission Européenne afin de mieux comprendre les différents systèmes de protection sociale.

Les arguments que nous défendions ont servi à la députée Ecolo Muriel Gerkens pour introduire une proposition de loi qui a été adoptée en première lecture en 2004. Elle visait la création en Belgique d'un véritable statut reconnaissant la profession des 'épouses collaboratrices', de toutes les femmes qui aident leur mari indépendant dans l'exercice de sa profession. Qu'il s'agisse de commerçants, d'artisans ou de professions libérales.

Ce statut professionnel donne à ces femmes les mêmes droits (et les mêmes obligations) que les indépendants à titre principal.

C'est la fin d'un parcours difficile mais ô combien passionnant ! L'asbl ASCAM a atteint ses objectifs et décidé de se mettre en liquidation fin 2008 à l'issue d'une Assemblée Générale Extraordinaire ».

Clin d'œil

Si l'on a parfois le sentiment que les choses ne changent pas assez vite, quelques regards sur un passé pas si lointain permettent parfois de mesurer un certain chemin parcouru !

Voici ce que proposait, en 1960, un manuel scolaire catholique d' « Economie domestique pour les femmes » :

Faites en sorte que le souper soit prêt
Préparez les choses à l'avance, le soir précédent s'il le faut, afin qu'un délicieux repas attende votre mari à son retour du travail. C'est une façon de lui faire savoir que vous avez pensé à lui et vous souciez de ses besoins. La plupart des hommes ont faim lorsqu' ils rentrent à la maison et la perspective d'un bon repas (particulièrement leur plat favori) fait partie de la nécessaire chaleur d'un accueil.

Soyez prête

Prenez quinze minutes pour vous reposer afin d'être détendue lorsqu'il rentre. Retouchez votre maquillage, mettez un ruban dans vos cheveux et soyez fraîche et avenante. Il a passé la journée en compagnie de gens surchargés de soucis et de

travail. Soyez enjouée et un peu plus intéressante que ces derniers. Sa dure journée a besoin d'être égayée et c'est un de vos devoirs de faire en sorte qu'elle le soit.

Rangez le désordre

Faites un dernier tour des principales pièces de la maison juste avant que votre mari ne rentre. Rassemblez les livres scolaires, les jouets, les papiers, etc. et passez ensuite un coup de chiffon à poussière sur les tables.

Pendant les mois les plus froids de l'année

Il vous faudra préparer et allumer un feu dans la cheminée, auprès duquel il puisse se détendre. Votre mari aura le sentiment d'avoir atteint un havre de repos et d'ordre et cela vous rendra également heureuse. En définitive veiller à son confort vous procurera une immense satisfaction personnelle.

Réduisez tous les bruits au minimum

Au moment de son arrivée, éliminez tout bruit de machine à laver, séchoir à linge ou aspirateur. Essayez d'encourager les enfants à être calmes. Soyez heureuse de le voir. Accueillez-le avec un chaleureux sourire et montrez de la sincérité dans votre désir de lui plaire.

Ecoutez-le

Il se peut que vous ayez une douzaine de choses importantes à lui dire, mais son arrivée à la maison n'est pas le moment opportun. Laissez-le parler d'abord, souvenez-vous que ses sujets de conversation sont plus importants que les vôtres. Faites en sorte que la soirée lui appartienne.

Ne vous plaignez jamais s'il rentre tard à la maison

Ou sort pour dîner ou pour aller dans d'autres lieux de divertissement sans vous. Au contraire, essayez de faire en sorte que votre foyer soit un havre de paix, d'ordre et de tranquillité où votre mari puisse détendre son corps et son esprit.

Ne l'accueillez pas avec vos plaintes et vos problèmes

Ne vous plaignez pas s'il est en retard à la maison pour le souper ou même s'il reste dehors toute la nuit. Considérez cela comme mineur, comparé à ce qu'il a pu endurer pendant la journée. Installez-le confortablement. Proposez-lui de se détendre dans une chaise confortable ou d'aller s'étendre dans la chambre à coucher. Préparez-lui une boisson fraîche ou chaude. Arrangez l'oreiller et proposez-lui d'enlever ses chaussures. Parlez d'une voix douce, apaisante et plaisante. Ne lui posez pas de questions sur ce qu'il a fait et ne remettez jamais en cause son jugement ou son intégrité. Souvenez-vous qu'il est le maître du foyer et qu'en tant que tel il exercera toujours sa volonté avec justice et honnêteté.

Lorsqu'il a fini de souper, débarrassez la table et faites rapidement la vaisselle

Si votre mari se propose de vous aider, déclinez son offre car il risquerait de se sentir obligé de la répéter par la suite et après une longue journée de labeur, il n'a nul besoin de travail supplémentaire. Encouragez votre mari à se livrer à ses passe-temps favoris et à se consacrer à ses centres d'intérêt et montrez-vous intéressée sans toutefois donner l'impression d'empiéter sur son domaine. Si vous avez des petits passe-temps vous-même, faites en sorte de ne pas l'ennuyer en lui parlant, car les centres d'intérêts des femmes sont souvent assez insignifiants comparés à ceux des hommes.

A la fin de la soirée

Rangez la maison afin qu'elle soit prête pour le lendemain matin et pensez à préparer son petit-déjeuner à l'avance. Le petit-déjeuner de votre mari est essentiel sil doit faire face au monde extérieur de manière positive. Une fois que vous vous êtes tous les deux retirés dans la chambre à coucher, préparez-vous à vous mettre au lit aussi promptement que possible.

Etc, etc...

AGENDA

Exposition « Garçon ou Fille … Un destin pour la vie »
Visite guidée exceptionnelle pour les membres du CFFB

Lieu : Musée Belvue
Place des Palais 7
1000 Bruxelles
Date : mardi 28 avril 2009 de 15h à 17h
P.A.F. : 6 euros
Réservation obligatoire :
tél 02/229 38 21 - cffb@amazone.be

Seuls les paiements sur le compte bancaire 310 –1660827-79 avant le 24 avril seront pris en compte — pas de paiement sur place !

Le CFFB prépare intensément les élections européennes et régionales.

⇒ 2 avril de 9h à 12h30 au PE, débat **« L'Europe et les Femmes : quels défis, quelles stratégies ? »**

Nos trois Commissions 'Synergie wallonie', 'Politique-Lois' et 'Bruxelles-Capitale' planchent sur leur mémorandum pour les Régionales. Ils seront diffusés en temps voulu. Vous aurez les textes dans le prochain numéro de début juillet.

Festival ELLES TOURNENT 2009

17>20.09.2009

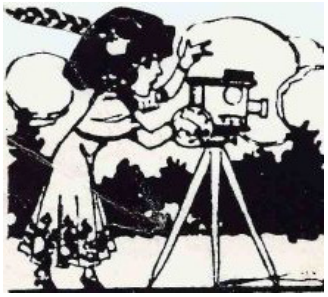

L'édition 2009 se déroulera du 17 au 20 septembre 2009 au Botanique à Bruxelles

- **La date limite pour proposer votre film est le 1.05.2009.**

Le formulaire d'inscription est sur www.ellestournent.be

- Le 7 mars, lors de la Nuit des Femmes, le Festival 'Elles Tournent' a reçu le Prix Marie du Cinéma, décerné par le Centre Culturel de Schaerbeek.

ATTENTION !!!!!!!! AUGMENTATION DES COTISATIONS 2009

Membres individuelles	***20 euros***
Demandeuses d'emploi/étudiantes	5 euros
Associations	***65 euros***

Sur les comptes / 310 -1660827-79 / 000 -1173997-06 / 001-633070 -27

D/2009/4640/1

Bureau de dépôt : 1030 Bruxelles

N° P301053

TRIMESTRIEL

Mars-Avril-Juin 2009